



EUROMED REPORT

Edition no 45 FR

13 mai 2002

PROGRAMME D'ACTION POUR LE DIALOGUE ENTRE LES CULTURES ET LES CIVILISATIONS

I.- Dans la déclaration de Barcelone de 1995, les 27 partenaires euro-méditerranéens ont estimé d'un commun accord que le dialogue entre les cultures et les civilisations était une composante essentielle du rapprochement et de la compréhension entre les peuples et d'amélioration de la perception mutuelle.

II.- Le dialogue entre les cultures et les civilisations devrait être mené en se fondant sur certains paramètres et principes, à savoir:

- A – le respect du pluralisme, de la diversité et des particularités culturelles;
- B – l'égalité et le respect mutuel;
- C – l'abandon des préjugés et des stéréotypes;
- D – le dialogue devrait viser à parvenir non seulement à une meilleure compréhension de l'"autre", mais également à une résolution des problèmes récurrents;
- E – le but ultime du dialogue ne devrait pas être de changer "l'autre", mais plutôt de coexister pacifiquement avec lui.

III.- Le présent programme d'action opérationnel pour le dialogue entre les cultures et les civilisations a un caractère urgent et devrait être mis au point par l'ensemble des 27 partenaires euro-méditerranéens en étroite collaboration, dans un effort commun pour atteindre des buts communs.

IV.- Le programme d'action enregistre le principe de la création d'une Fondation euro-méditerranéenne destinée à promouvoir le dialogue entre les cultures et les civilisations et à améliorer la visibilité du processus de Barcelone par le biais d'échanges intellectuels et culturels ainsi qu'entre les membres de la société civile.

V.- Le programme d'action est notamment consacré à la jeunesse, à l'éducation et aux médias, puisque:

- les jeunes d'aujourd'hui sont les décideurs de demain;
- l'éducation est un instrument puissant dans la lutte contre l'ignorance qui permet à l'intolérance, au racisme et à la xénophobie de prospérer; et
- les médias constituent un moyen efficace de s'adresser au grand public dans tous les pays.

REALISE PAR LA COMMISSION EUROPEENNE (DG EuropeAid Office de Cooperation)

SITE INTERNET : http://europa.eu.int/comm/europeaid/index_en.htm

E-MAIL : europeaid-euromedinfo@cec.eu.int – TEL: (+32-2) 295.29.77 & 295.40.96

Le Report est sur Internet: http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed/publication.htm



EUROMED REPORT

Edition no 45 FR

13 mai 2002

VI.- Le programme d'action comporte des activités concrètes et réalistes proposées tant par l'UE que par les partenaires méditerranéens. Son objectif n'est pas de répertorier uniquement des nouvelles initiatives; il met en lumière toutes les activités qui peuvent contribuer au mieux à la réalisation des objectifs du dialogue. Certaines des activités citées sont donc nouvelles, alors que d'autres ont déjà fait leurs preuves sur le terrain. En énumérant aussi bien les activités nouvelles que les activités existantes, le programme d'action offre un aperçu global de la situation actuelle et donne à toutes les parties intéressées la possibilité de concentrer leurs efforts dans les domaines considérés comme prioritaires. L'un des principes de base du programme d'action est que le dialogue doit être mené dans le respect du pluralisme et de la diversité et être fondé sur l'égalité et le respect mutuel.

VII.- Bien que l'UE, par le biais de la Commission européenne, finance la majorité de ces activités, les contributions des partenaires méditerranéens et d'États membres de l'UE souligneront le caractère de réciprocité du dialogue entre les cultures et les civilisations. Le programme d'action devrait par conséquent répertorier aussi bien les contributions de l'Union européenne que celles des différents partenaires méditerranéens, des États membres de l'UE et d'autres parties prenantes.

VIII. Les ministres des affaires étrangères et les ministres de la culture, réunis à Palerme en juin 1998 et à Rhodes en septembre 1998 respectivement, ont entériné les "conclusions de Stockholm", qui avaient été adoptées lors d'une réunion à Stockholm, en avril de la même année, et qui donnent des orientations et des principes généraux pour le dialogue entre les cultures et les civilisations. Elles constituent une source d'idées utile pour les travaux qui seront consacrés à ce dialogue dans le cadre du processus de Barcelone.

IX. Afin d'étoffer le programme d'action, le Comité Euromed est invité à demander aux membres du partenariat de continuer à présenter des contributions, ainsi qu'à évaluer les activités en cours par rapport aux objectifs du dialogue et à rendre régulièrement compte de la mise en œuvre du programme d'action aux ministres des affaires étrangères. Le programme d'action sera mis à jour régulièrement¹.

A. JEUNESSE

Contributions de l'UE

Commission

1. Lancement de la deuxième phase du programme Euromed Jeunesse dont les objectifs sont l'instauration d'un dialogue interculturel entre les 27 partenaires euro-

¹ Le texte complet des propositions sera annexé au programme d'action.



EUROMED REPORT

Edition no 45 FR

13 mai 2002

méditerranéens, la promotion d'une meilleure connaissance et compréhension mutuelles et l'intégration des jeunes dans la vie sociale et professionnelle. Le programme, d'une durée de trois ans (2002-2004), disposera d'un budget de 14 millions d'euros.

2. Ouverture des programmes NETD@YS et eSchola aux partenaires méditerranéens. Ces deux initiatives visent à encourager et favoriser l'utilisation des nouvelles technologies afin de promouvoir des activités telles que le jumelage d'écoles, les projets conjoints et les échanges d'enseignants.

Contributions nationales ²

France

1. Coopération en cours en matière d'échanges de jeunes (établissements scolaires, jeunesse, associations d'éducation populaire et associations sportives ainsi que des actions de formation destinées à des responsables d'associations).

Grèce

2. Proposition visant à insérer l'Observatoire méditerranéen de la jeunesse et des médias dans le partenariat euro-méditerranéen, dans le cadre du processus de Barcelone.

B. ÉDUCATION

Contributions de l'UE

Commission

1. Ouverture du programme TEMPUS aux partenaires méditerranéens. Ce programme vise à renforcer la coopération entre les universités des deux rives de la Méditerranée, à améliorer leur gestion et à les aider à actualiser leurs programmes d'études ainsi qu'à promouvoir la formation et l'échange d'enseignants. Le programme disposera d'un budget de 43 millions d'euros.

2. Programme régional relatif à l'éducation et à la formation face à l'emploi. Ses objectifs sont la mise sur pied d'un réseau euro-méditerranéen d'observation se composant d'institutions concernées par la politique de l'emploi et de la formation, la création d'un système régional de reconnaissance mutuelle des diplômes et la définition de programmes de réforme du système de l'éducation, de l'emploi et de la formation, en vue d'améliorer l'efficacité des stratégies de lutte contre le chômage. Son lancement est prévu pour 2004.

² Les pays apportant une contribution sont cités par ordre alphabétique.



EUROMED REPORT

Edition no 45 FR

13 mai 2002

Contributions nationales ³

France

1. Création de réseaux euro-méditerranéens d'échanges éducatifs dont l'objectif est de permettre aux acteurs des systèmes éducatifs de partager leur expérience en matière d'objectifs et de méthodes d'enseignement et d'orienter ces échanges afin de favoriser l'optimisation des ressources éducatives disponibles.
2. Programme visant à promouvoir une meilleure connaissance de la culture des pays partenaires dans les systèmes éducatifs européens. L'objectif de ce programme sera d'encourager les échanges entre acteurs des systèmes éducatifs.

Espagne

3. Création du réseau euro-arabe pour l'échange de cadres. La Euro-Arab Management School (école euro-arabe de commerce) de Grenade propose un programme d'échanges comprenant une formation professionnelle multiculturelle en faveur de jeunes cadres d'entreprises arabes et européennes.

Suède

4. Échanges d'étudiants avec des partenaires méditerranéens par le biais du programme Linnaeus-Palme destiné aux enseignants et aux étudiants des premier et second cycle de l'enseignement supérieur; ce programme vise à renforcer la coopération entre les établissements de l'enseignement supérieur en Suède et les pays en développement, intensifiant ainsi les contacts internationaux dans le monde de l'enseignement supérieur.

C. MÉDIAS

Contributions de l'UE

Commission

1. Programme Euromed Audiovisuel. Son objectif est d'encourager la coopération entre acteurs européens et méditerranéens du secteur audiovisuel et de promouvoir des projets régionaux dans les domaines de la radio, du cinéma et de la télévision. Cinq projets sont déjà en cours à l'heure actuelle, pour un montant total de 18 millions d'euros. La deuxième phase débutera en 2004.
2. Programme régional sur l'information et la communication. Son objectif sera d'améliorer la visibilité du processus de Barcelone et sa perception par le grand public et les faiseurs d'opinion (médias, institutions politiques, hommes d'affaires et société civile). Le programme sera lancé cette année et bénéficiera d'un budget de 10 millions d'euros.

³ Idem.



EUROMED REPORT

Edition no 45 FR

13 mai 2002

Contributions nationales⁴

Autriche

1. Séminaire d'experts sur le rôle des médias, Vienne, 3 juin. Des représentants du secteur des médias, des journalistes, des écrivains et des universitaires examineront comment mieux faire comprendre l'importance des images de différentes cultures et civilisations, qui sont produites et véhiculées par les médias. Ils rechercheront des méthodes permettant aux médias d'associer un public plus large au dialogue et analyseront et stimuleront le potentiel des médias des pays euro-méditerranéens quant au dialogue entre les cultures.

France

2. Mieux informer les professionnels sur les possibilités offertes par Euromed Audiovisuel.

Suède

3. Lancement prochain d'un nouveau programme régional en matière de coopération culturelle destiné aux médias et aux journalistes. Programmes de formation de journalistes en Turquie, à Gaza et en Cisjordanie. Cours internationaux sur les médias pour des participants originaires des pays partenaires méditerranéens.

C. DIALOGUE DES CULTURES

Contributions de l'UE

Commission

1. Réunion sur le "dialogue interculturel" le 20 mars à Bruxelles. Organisée par la Commission européenne, l'initiative "dialogue interculturel" a rassemblé à Bruxelles des experts de différents domaines et nationalités afin de débattre du dialogue des cultures. Les travaux sur ce thème ont eux aussi montré l'importance de l'éducation et du dialogue interreligieux et la représentativité exceptionnelle de la Méditerranée. Les conclusions de cette réunion seront présentées lors du sommet de Valence.

Contributions nationales⁵

Danemark

2. Le ministère danois des affaires étrangères appuie actuellement un projet intitulé "Forum pour le dialogue entre les civilisations", qui est centré sur le dialogue entre les différentes cultures du Moyen-Orient et de l'Europe.

⁴ Idem.

⁵ Idem.



EUROMED REPORT

Edition no 45 FR

13 mai 2002

L'Université Danemark Sud assure la gestion quotidienne de ce projet, dont les principales activités comprennent des séminaires et des conférences auxquels participent des intellectuels, des journalistes, des fonctionnaires et des hommes politiques du Moyen-Orient, de la région du Golfe et d'Europe. Il est en outre envisagé de publier un ouvrage dont les chapitres seraient rédigés par différents auteurs de ces régions.

L'espoir qui sous-tend ce projet est qu'un dialogue et un échange de vues permanents pourront réduire les malentendus entre les différentes cultures et renforcer la coopération scientifique et politique.

Maroc

3. Conférence sur le dialogue interreligieux et interculturel. Cette conférence se tiendra au second semestre 2002 et a pour objectif l'élaboration d'une charte éthique des religions monothéistes.

Espagne

4. Rencontre internationale sur le dialogue entre les cultures. La Fondation Trois cultures de la Méditerranée, parrainée par le Gouvernement autonome d'Andalousie et le Royaume du Maroc, organisera cette rencontre en juin prochain à Séville. Des hommes politiques et des intellectuels analyseront le rôle que jouent le dialogue et le pluralisme culturels dans le processus de mondialisation actuel.

REALISE PAR LA COMMISSION EUROPEENNE (DG EuropeAid Office de Cooperation)

SITE INTERNET : http://europa.eu.int/comm/europeaid/index_en.htm

E-MAIL : europeaid-euromedinfo@cec.eu.int – TEL: (+32-2) 295.29.77 & 295.40.96

Le Report est sur Internet: http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed/publication.htm